

## Première Assistance 24h/24

AXA intègre à tous ses contrats voitures, camionnettes (≤ 3,5 tonnes) et motos, la garantie Première Assistance 24h/24 :

### Info line 24h/24

L'info line vous informe à tout moment sur les formalités à accomplir en cas d'accident ou de panne automobile (comment remplir un constat amiable d'accident, que faire en cas de blessures, que faire du véhicule, ...). L'info line vous communique aussi les coordonnées des centres hospitaliers, des services d'ambulance les plus proches, des pharmacies, hôpitaux ou médecins de garde, des crèches, des services à domicile (soins, aide-ménagères, garde d'enfants, garde malades, garde d'animaux), des services de dépannages disponibles 24h/24 (plomberie, menuiserie, électricien, serrurier, vitrerie, etc ...), des garages et dépanneurs, ...

**Votre véhicule se trouve immobilisé au Luxembourg ou à l'étranger (pays de validité de la carte verte) suite à un accident de la circulation, incendie, acte de vandalisme ou de malveillance, vol ou une tentative de vol, des dégâts causés par un animal :**

### Dépannage / Remorquage

AXA, via son réseau d'intervention international IPA\* organise et prend en charge dans les plus brefs délais, l'envoi sur place d'un dépanneur. En cas d'impossibilité de dépanner sur place, un transporteur effectuera le remorquage de votre véhicule jusqu'au garage de votre choix ou garage le plus proche.

### Transport / Rapatriement

Si votre véhicule n'est pas réparable dans un délai inférieur à 24 heures au Luxembourg ou 5 jours ouvrables à l'étranger, IPA organise et prend en charge le transport-rapatriement dans les meilleurs délais de votre véhicule jusqu'au garage de votre choix à proximité de votre domicile. L'intervention des frais de transport n'excèdera jamais la valeur résiduelle du véhicule.

A l'étranger, si vous décidez de faire réparer votre véhicule sur place, sans attendre la fin des réparations, IPA organise votre transport pour aller récupérer le véhicule réparé et, si nécessaire prend en charge une nuit d'hôtel (80 € maximum).

### Envoi des pièces de rechange

Si votre véhicule est immobilisé à l'étranger et qu'il est impossible de se procurer sur place les pièces détachées, IPA organise et prend en charge l'envoi des pièces par le moyen le plus rapide sous réserve des législations locales et internationales.

### Véhicule volé

Votre véhicule volé est retrouvé en état de marche, IPA organise et prend en charge :

- soit l'envoi sur place d'un chauffeur ou d'un dépanneur pour ramener le véhicule à votre domicile,
  - soit votre transport pour aller récupérer votre véhicule.
- Votre véhicule volé est retrouvé mais il est immobilisé : IPA organise son transport/rapatriement (voir sous Transport/Rapatriement).

### Frais de gardiennage

En cas de transport/rapatriement de votre véhicule, IPA prend en charge les frais de gardiennage à partir du jour de la demande d'intervention d'assistance jusqu'au jour de l'enlèvement par le transporteur d'IPA (max.125€).

### Assistance aux occupants du véhicule

En cas d'immobilisation de votre véhicule inférieure à 5 jours et si vous décidez d'attendre la réparation sur place, IPA participe à concurrence de 80 € maximum/nuit et par personne aux frais d'hôtel (max. 4 nuits).

En cas d'immobilisation de votre véhicule supérieure à 5 jours, IPA organisera et prendra en charge soit le retour des assurés à leur domicile au Luxembourg soit leur acheminement vers leur lieu de destination.

### Assistance psychologique

Si vous avez été victime d'un car-jacking ou impliqué(e) dans un accident ayant entraîné des lésions corporelles, IPA vous donne une assistance psychologique par téléphone.

### Véhicule de remplacement au G.-D. de Luxembourg, dans un pays de l'Union Européenne, en Suisse et en Norvège

Si suite à un incident technique, votre véhicule est dépanné/remorqué par IPA et est irréparable dans un délai de 24 heures, IPA met à votre disposition dans un centre de location, au garage réparateur ou à votre domicile, un véhicule de remplacement de la catégorie B (1.300 à 1.400 cm<sup>3</sup>). IPA organise et prend en charge votre transport depuis le lieu d'immobilisation de votre véhicule jusqu'au centre de location ou au garage.